

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

159015

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	719	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		ESSALIME Ahmed	
Date de naissance :		01/01/48	
Adresse :		N° 107 lot LINA Sidi Maârouf CASA	
Tél. :		0611906990	Total des frais engagés : 1551 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	17/04/2023	Age :	75 ans
Nom et prénom du malade :	ESSALIME Ahmed	Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection du mœurs		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 17/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17/04/23	S		300DH	<p>Docteur Boutayeb - EL AIFI</p> <p>RHUMATOLOGUE</p> <p>Sidi Maârouf - Casablanca</p> <p>Tel.: 05 22 58 19 56 / 06 02 42 34 52</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie HAY BOUCHRA Dr. Misrine BOUDEGGA 44, Lotissement Bouchra Sidi Maârouf - Casablanca Tél : 05 22 58 19 49	17/04/23	144,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11-13 Rue Houda BEN ALI CASABLANCA - Tél : 05 22 27 64 84		Mr ESSALIME Ahmed Dossier : h0419003 / Date 19.04.2022 Total B: 718 / Dossier : 639,02DH B 80B 140B 480 B 18	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

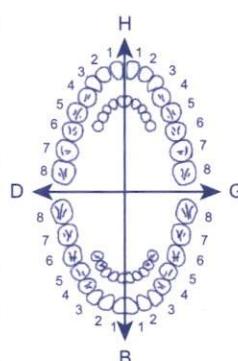
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Boutayna EL AZIFI

RHUMATOLOGUE

Maladies des os , articulations
et colonne vertébrale
Echographie ostéo-articulaire
Rhumatologie interventionnelle



الدكتورة بثينة العزيзи

إختصاصية في :

- أمراض المفاصل و العظام و الروماتيزم
- العمود الفقري و هشاشة العظام
- الفحص بالصدى

Casablanca le : **17/04/2023**

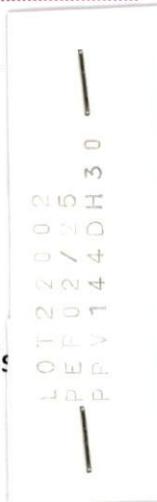
Nom : **Mr ESSALIME AHMED**

144,30

ISOX 200MG



1 Gélule le soir après le repas pendant 7 jours puis
de douleur



DUOFLEX GELULES

1 Gélule au cours du repas pendant 2 mois



صيدلية حي بشارى
Pharmacie HAY BOUCHRA
Dr. Nisrine BOUDEGGA
14, Lotissement Bouchra
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 58 19 49

الدكتورة بثينة العزيزي
Docteur Boutayna EL AZIFI
RHUMATOLOGUE
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 58 19 56 / 06 02 42 34 52

إقامة نعيم ، شارع أبو بكر القادي ، عمارة 4 شقة 6 ، سيدى معروف

Résidences NAIM, Bd Abou Bakr El Kadiri, Immeuble 4, appt 6, Sidi Maarouf

Tél. : 05 22 58 19 56 - E-mail : boutayna.azifi@gmail.com

COUPON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro h0419003

Nº Matricule:0000719 A

Analyses du 19.04.2023

Prescrit par : Dr EL AZIFI Boutayna

Monsieur ESSALIME Ahmed
107 LOT LINA
SIDI MAAROUF CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 19 Avril 2023

NF CTHL VB12 SERO PDS1

TOTAL des B: 718 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 639,02 DH

Part à la charge du patient : 100% 639,02 DH

Net à payer : 639,02 DH

PAYE



Docteur Boutayna EL AZIFI

RHUMATOLOGUE

Maladies des os , articulations
et colonne vertébrale
Echographie ostéo-articulaire
Rhumatologie interventionnelle



الدكتورة بثينة العزيзи

إختصاصية في :

- أمراض المفاصل و العظام و الروماتيزم
- العمود الفقري و هشاشة العظام
- الفحص بالصدى

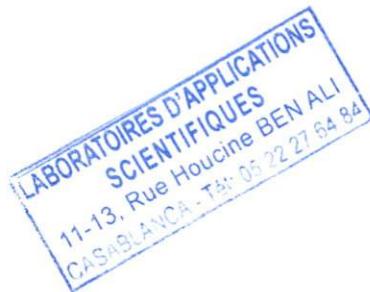
Casablanca le :
17/04/2023

Nom :
Mr ESSALIME AHMED

NFS

CHOLESTEROL T

VIT B12



Mr ESSALIME Ahmed
Ddn 01.01.1948 / M
Nr dossier : h0419003 /

 pour scan en flot ordonnance

الدكتورة بثينة العزيزي
 Docteur Boutayna EL AZIFI
 RHUMATOLOGUE
 Sidi Maarouf , Casablanca
 Tel.: 05 22 58 19 56/06 02 42 54 52

إقامة نعيم ، شارع أبو بكر القادري ، عمارة 4 شقة 6 ، سيدى معروف

Résidences NAIM, Bd Abou Bakr El Kadiri, Immeuble 4, appt 6, Sidi Maarouf

Tél. : 05 22 58 19 56 - E-mail : boutayna.azifi@gmail.com

COUDON

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N° **h0419003**

Mme le Docteur EL AZIFI Boutayna
AL MOUSTAKBAL, GH11 IM.1 APT.10
CASABLANCA

Monsieur **ESSALIME Ahmed**
107 LOT LINA
SIDI MAAROUF CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 01.01.1948 75 ans

Prélevé le 19.04.2023 à 11h21

Edition du 19 Avril 2023

PROTEINES ET VITAMINES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Vitamine B12
(COBAS E601 - ROCHE)

soit

418 pg/ml
308 pmol/l

(191-663)
(140-489)

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 3

COUDON

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N° **h0419003**

Mme le Docteur EL AZIFI Boutayna
AL MOUSTAKBAL, GH11 IM.1 APT.10
CASABLANCA

Monsieur **ESSALIME Ahmed**
107 LOT LINA
SIDI MAAROUF CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 01.01.1948 75 ans

Prélevé le 19.04.2023 à 11h21

Edition du 19 Avril 2023

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités
20.01.23

<u>Triglycérides</u>	0,74 g/l	(< 1,70)	0,88
soit	0,84 mmol/l	(< 1,94)	1,00

<u>Cholestérol total</u>	1,89 g/l	(1,50-2,20)	2,41
soit	4,88 mmol/l	(3,87-5,68)	6,22

Commentaire : Taux idéal : < 2 g/l - Limite : 2 - 2,20 g/l - Elevé > 2,40 g/l

<u>Cholestérol HDL</u>	0,45 g/l	(> 0,45)	0,50
soit	1,16 mmol/l	(> 1,16)	1,29

Commentaire : Femme Pas de risque > 0,45
Homme Pas de risque > 0,50

<u>LDL</u>	1,29 g/l	1,73
soit	3,33 mmol/l	4,47

Valeur cible LDL à atteindre en fonction du nombre de facteur de risque	Prévention primaire	si 0 facteur de risque : < 2,20 g/l si 1 facteur de risque : < 1,90 g/l si 2 facteurs de risque: < 1,60 g/l si ≥ 3 facteurs de risque: < 1,30 g/l
	Prévention secondaire	si maladie coronaire patente: < 1,00 g/l

Facteurs de risque
- Age : Homme > 50 ans - Femme > 60 ans - antécédent familiaux de maladie coronaire précoce - tabagisme actuel ou arrêté depuis moins de 3 ans - hypertension artérielle permanente, traité ou non - diabète de type 2, traité ou non - HDL < 0,40 g/l

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2

COUDOUNI

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N° **h0419003**

Mme le Docteur EL AZIFI Boutayna
AL MOUSTAKBAL, GH11 IM.1 APT.10
CASABLANCA

Monsieur **ESSALIME Ahmed**
107 LOT LINA
SIDI MAAROUF CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 01.01.1948 75 ans

Prélevé le 19.04.2023 à 11h21

Edition du 19 Avril 2023

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

HEMOGRAMME

(Sysmex XT1800i)

20.01.23

4.790.000

Globules rouges

4.540.000/mm³ (4,5-5,5 Mill)

Hémoglobine	14,5	g/100ml	(13,5-17,0)	15,3
Hématocrite	44,2	%	(40-50)	46,8
Volume globulaire (VGM)	*	97,4 μ ³	(82-96)	97,7
Teneur globulaire (TCMH)		31,9 pg	(27-32)	31,9
Conc. globulaire (CCMH)		32,8 %	(32-36)	32,7

Leucocytes

6.950 /mm³ (4000-10000) 6.820

Polynucléaires neutrophiles	49,9	%	3468 /mm ³	(1800-6980)	3369
Polynucléaires éosinophiles	*	10,9	%	758 /mm ³	600
Polynucléaires basophiles		0,7	%	49 /mm ³	61
Lymphocytes		29,1	%	2022 /mm ³	2080
Monocytes		9,4	%	653 /mm ³	709

Plaquettes

207.000 /mm³ (150.000-400.000) 242.000

Volume plaquettaire moyen (VPM)	8,9	fL	(9,3-12,1)	8,7
---------------------------------	-----	----	------------	-----



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1